



Communiqué de Presse N°32 – 3 mars 2015

**De la Base Aérienne 112 à la Ferme 112...
Enfin un projet ! L'analyse de Vacarmes**

Depuis plusieurs mois, la presse et les élus de Reims-Métropole font état d'un projet porté par la Chambre d'Agriculture et nommé « FERME 112 ». Nous avons rencontré directement les porteurs de ce projet. Au vu des éléments en notre possession, ce projet consiste en une mise en cultures expérimentales et innovantes de la totalité des 350 hectares situés à Bétheny.

Nous actons positivement plusieurs aspects de ce projet. S'il se concrétisait conformément à ce que nous en a dit son porteur, ce projet « Ferme 112 » :

- s'inscrit dans une cohérence et une complémentarité économique et industrielle avec le Pôle I.A.R. (Industries Agro-Ressources) et les filières agricoles de notre région,
- évite le risque de « friche » sur ces 350 hectares,
- éloigne la menace d'activités industrielles polluantes de type « poubelles à grande échelle ».

Nous nous interrogeons sans a priori sur :

- la réalité de la superficie réellement dédiée à ce projet : la presse parle de 150 hectares, le site de Reims-Métropole de 200 hectares, le porteur de projet affirme : « *pour nous, c'est la totalité des 350 hectares sur Bétheny, sinon, rien !* »
- le devenir des 190 hectares restants (Courcy et Brimont),
- la non-destruction de la piste d'aviation,
- le futur propriétaire du foncier que représentent ces 350 hectares,
- le contenu des expérimentations qui seront réalisées,
- l'affectation réelle des 3 millions d'euros octroyés par l'Etat pour la reconversion du Site sous condition d'un Contrat de Site créateur d'emplois.

Nous actons avec regret :

- le faible niveau de création d'emplois directs ; (suppression des 1 600 emplois directs depuis 2009),
- la disparition de la dimension « ouverture au public » qui était dans le projet du « monde agricole » en mars 2013 sous l'appellation « *Cité des Sciences et des Techniques Agricoles* »,
- l'absence de transparence sur, d'une part l'état réel de la pollution du site depuis 2009 malgré nos demandes répétées auprès des représentants de l'Etat, et d'autre part sur l'éventuelle dépollution dans l'avenir,
- l'absence totale de transparence et de concertation de la part des élus locaux concernés, contrairement aux engagements pris par les candidats avant les élections municipales de mars 2014.